

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 septembre 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT**Membres présents** : M. MILLOT - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - M. DUPIRE (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme KOENDERS (pouvoir Mme MARTIN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. OUAZANA (pouvoir M. DUGOURD)**Membres absents** : Mme POPARD - Mme MASLOUHI**OBJET****DE LA DELIBERATION****Musée des Beaux-Arts - Rénovation - Création de réserves - Marché passé entre la Ville et la société Cegelec Bourgogne Centre Est (lot n°13) - Avenant n°1**

M. BERTELOOT, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibérations des 26 septembre 2005, 15 mai 2006 et 26 mars 2007, le Conseil Municipal a approuvé le programme de l'opération de création de réserves du Musée des Beaux-Arts, dans le cadre de la rénovation de cet établissement et décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre à l'équipe dont le mandataire est la société Denu et Paradon.

Afin de désigner les titulaires des marchés de travaux, une procédure d'appel d'offres a été engagée. Le lot n°13 : électricité a été attribué à la société Cegelec Bourgogne Centre Est.

En cours de travaux, il apparaît nécessaire de prendre en compte les contraintes suivantes :

- neutralisation du terrain côté ouest pour la sécurité anti-intrusion,
- modification des clôtures internes à la parcelle entre les services municipaux,
- réalisation d'un bassin de réinjection des eaux pluviales,
- amélioration du niveau de protection anti-intrusion.

Compte tenu de ces évolutions, il est proposé de conclure l'avenant suivant :

- marché n°20070810 notifié le 12 septembre 2008 et conclu avec la société Cegelec Bourgogne Centre Est :

- montant du marché initial : 270 190,93 € HT
- montant de l'avenant n°1 : 41 200,26 € HT
- montant total du marché : 311 391,19 € HT.

Le projet d'avenant a été soumis à la commission d'appel d'offres qui a émis un avis favorable.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1- décider la prise en compte de diverses évolutions dans l'opération de création de réserves du Musée des Beaux-Arts ;

2- décider, à cet effet, l'établissement d'un avenant n°1 au marché passé entre la Ville et la société Cegelec Bourgogne Centre Est, dans les conditions proposées ;

3- m'autoriser à signer cet avenant ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**

Déposé le :

**- 2 OCT. 2009**



**PUBLIÉ LE 2/10/09**